

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple ² Un But ² Une Foi

----- 0 -----

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

(7 '(6 6 (1 (* \$/\$,6 '(/·(;7(5,(85

----- 0 -----

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK



DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

- U DEBAT GENERAL DE LA 6

« RESPONSABILITE PENALE DES FONCTIONNAIRES ET EXPERTS EN
MISSION DES NATIONS UNIES »

NEW YORK, LE 10 OCTOBRE 2023

Vérifier au prononcé

Organisation.

leur compétence pour connaître des infractions commises par les fonctionnaires et experts en mission des Nations Unies, cela ne doit pas être un prétexte pour

Monsieur le Président,

inappropriés justifie ses efforts inlassables à donner corps à la politique de « tolérance zéro » pour les infractions commises par des fonctionnaires et

Cette volonté assumée est illustrée par la directive présidentielle du 24 mars 2016, qui enjoint aux forces de défense et de sécurité engagées dans les tout en prescrivant aux chefs de contingents de veiller à ce que tout manquement dûment notifiée aux Nations Unies.

Mieux, le Président Macky SALL est membre du Cercle de Leaders résolus à soutenir la stratégie du Secrétaire général des Nations Unies visant à faire de la paix des Nations Unies.

Monsieur le Président ,

Conformément à ses engagements internationaux, le Sénégal a, depuis 2019,

judicieux des affaires qui leur sont communiquées, dans le respect des règles applicables du droit international.

Monsieur le Président ,

Pour conclure, ma Délégation reste profondément convaincue que les privilèges et immunités accordés à des personnes agissant au nom et pour le compte des Nations Unies ne doivent aucunement faire obstacle à des enquêtes et des poursuites pénales en cas de commission de fautes et infractions qui leur seraient imputables.

remettre en cause.

Je vous remercie.